

AGRICULTURE

Épeautre, fromage et chanvre : des filières agricoles en devenir



La députée provinciale Thérèse Mahy, et les membres du jury, entourés des lauréats, venus en nombre.

Cinq coopératives agricoles se partagent 40 000 € distribués par la Province pour des projets solidaires et durables.

● Lucas PIRON

Undi, les cinq associations lauréates de l'appel à projets « filières agricoles en devenir » ont reçu officiellement leur prix.

Pour rappel, la Province avait débloqué une enveloppe de 40 000 € afin de soutenir des initiatives durables présentant un caractère collaboratif fort

entre plusieurs agriculteurs, mais aussi avec les citoyens.

Des neuf projets initialement retenus, cinq ont été sélectionnés pour recevoir ce subside :

1. L'ASBL au Pays de l'Attert

L'ASBL au Pays de l'Attert rassemble des agriculteurs entre Arlon et Martelange. Elle existe depuis plus de 25 ans.

Notamment connue pour la ferme de Faascht qui recourt à la biométhanisation, l'association développe un nouveau projet intitulé « atelier pastoral ».

Elle compte créer une fromagerie de circuit court : du lait des producteurs de la région, transformé, puis vendu aux citoyens de la vallée de l'Attert.

2. Le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier

Le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier a pour but de valoriser l'épeautre d'Ardenne. Autrefois cultivée, la céréale a été mise de côté au profit du blé au meilleur rendement. L'organisation compte donc faire une étude de marché pour développer la filière et rendre ses lettres d'antan au « blé des Gaulois ». Principalement produit pour l'alimentation bovine, l'épeautre peut être incorporé à l'alimentation humaine, sous forme de farine, flocon ou biscuit.

3. Le GAL Ardenne méridionale

Le GAL Ardenne méridionale regroupe des agriculteurs des communes de Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont et Pali-

seul, Wellin et des communes sud-namuroises de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois. Le groupe souhaite mettre en valeur la région en se démarquant. Pour ce faire, le rassemblement va créer un fromage au lait cru et un autre à pâte pressée cuite. Fromages communs aux neuf communes. Il est également prévu que l'affinage de ces produits ait lieu dans des bâtiments emblématiques de la région.

4. L'ASBL Fruitière de la Baraque Fraiture

Créée pour l'appel à projets, l'ASBL Fruitière de la Baraque Fraiture réunit une dizaine d'exploitations laitières. Les éleveurs veulent mettre en lumière les bienfaits du lait bas carbone,

typique de la région. Une filière courte va être mise en place pour la transformation et la distribution du lait. La création d'un label ou certificat est une éventualité. L'ASBL travaille également en collaboration avec le Télévie et les Restos du Cœur.

5. L'ASBL Chanvre wallon

L'ASBL Chanvre wallon a relancé en 2006 la culture du chanvre en Wallonie. Elle a déjà construit deux usines pour le traitement de la plante, dont une à Marloie. Si la majeure partie de la production est destinée à l'isolation, l'ASBL veut désormais se lancer dans l'industrie textile. Par rapport au coton, le chanvre est plus résistant, moins traité et est produit localement. ■